

ELECTIONS SENATORIALES

du 21 septembre 2008

Département de l'ARDECHE

Mesdames, Messieurs,
Chères et Chers collègues,

Les élections du 21 septembre 2008 vous permettront d'élire vos représentants au Sénat.

Nous souhaitons vous exposer les raisons qui nous conduisent à présenter nos candidatures, toutes deux au nom du Parti Socialiste.

Notre objectif est de mettre notre expérience à votre service et de représenter nos collectivités et nos territoires.

Nous entendons incarner au Sénat les valeurs républicaines que nous partageons. Nous nous réclamons de celles et ceux qui ont encouragé le mouvement de décentralisation en 1982, convaincus que nos collectivités devaient accéder à une plus grande autonomie. Ces dernières réalisent aujourd'hui 70% des investissements publics français et la vitalité de notre Département serait bien moindre sans l'action que mènent nos 339 communes, avec l'appui notamment du Conseil Général et de la Région Rhône Alpes.

Vous qui êtes en situation de responsabilité publique, vous savez combien nous contribuons à aménager le territoire, à maintenir des entreprises et des services et à conserver ainsi vivants nos campagnes, nos villes et nos bourgs. Mieux encore, la commune, quelle que soit sa taille, incarne une action publique efficace et reconnue en raison de sa proximité avec nos concitoyens.

Dans le même temps, vous êtes nombreux à nous dire combien vos missions d'élus sont de plus en plus complexes à exercer. Le manque de moyens, le risque pénal, la "précarité" statutaire de la fonction et bien d'autres contraintes encore n'incitent pas nos concitoyens à s'engager dans la prise de responsabilités publiques.

Alors même que la décentralisation devrait s'accompagner d'une plus grande solidarité à l'égard des communes les moins riches, elle évolue vers un modèle qui met en compétition les territoires, toujours aux dépens des plus faibles. Les transferts récents de nouvelles compétences et responsabilités aux collectivités, sans concertation ni moyens financiers suffisants et durables pour assumer ces charges, s'inscrivent dans ce processus. Les économies budgétaires que l'Etat entend réaliser ne peuvent être effectuées sur le dos de nos communes, ni accentuer les inégalités territoriales.

Nous défendons donc les initiatives qui permettront d'aller vers une décentralisation mieux aboutie, dans laquelle l'Etat doit rester le garant de l'égalité républicaine en organisant une réelle péréquation entre les territoires et en maintenant un bon maillage des services publics. Vos inquiétudes, de plus en plus perceptibles, appellent une meilleure prise en considération des intérêts locaux et ruraux que le Sénat est le plus à même de porter.

Ces inquiétudes sont doublées d'un sentiment d'abandon que nos concitoyens ressentent autant que leurs élus. Les témoignages récents qui en attestent sont nombreux. Nous pensons aux 202 kilomètres de routes nationales qui ont été transférés au Département de l'Ardèche avec des compensations très insuffisantes. Nous pensons également à la difficulté que rencontrent nos établissements de santé pour recruter des praticiens malheureusement trop peu nombreux dans certaines disciplines et que l'on n'encourage pas assez à s'installer en milieu rural, sans parler de fermetures pures et simples comme la maternité de Saint-Agrève.

Comment ne pas citer aussi les coups portés à certains services pourtant essentiels comme La Poste ou les télécommunications qui nous obligent à financer la téléphonie mobile, le haut et le très haut débit, alors même que les opérateurs investissent des millions d'Euros dans les grandes métropoles sans qu'aucun complément d'argent public ne soit nécessaire ? Comment ne pas dénoncer un modèle agricole qui continue à faire la part belle aux grands producteurs alors même que les nôtres peuvent disparaître à la suite d'un simple épisode de gel ? Comment ne pas évoquer enfin les nouvelles responsabilités récemment imposées aux maires dans le domaine scolaire ("service minimum", conséquences locales de la nouvelle organisation de la semaine scolaire, etc.) sans concertation avec leurs associations représentatives ?

Tout aussi inquiétants sont les projets évoquant, sinon la suppression des départements, du moins leur regroupement par la fusion de conseils généraux et régionaux.

Face à ce constat, nous sommes déterminés à défendre au Sénat une conception des politiques publiques qui considère l'Ardèche dans ses spécificités. De ce point de vue, les années à venir seront déterminantes pour notre Département et ses collectivités locales : soit nous instaurons une décentralisation solidaire qui introduit des mécanismes de compensation des handicaps et nous parviendrons à réconcilier ruralité et modernité, soit nous y renonçons et nos communes ne seront plus en capacité de conserver leur attractivité, condamnées ainsi à subir l'accélération de leur désertification ou de leur appauvrissement quelle que soit leur taille.

Portés par un état d'esprit constructif et ouvert, loin des querelles stériles, nous nous limiterons ici à évoquer trois sujets qui nous paraissent de nature à mieux prendre en compte l'intérêt de nos collectivités locales :

1. En matière institutionnelle, nous sommes favorables à ce que l'on précise plus clairement les principales compétences de chaque niveau de collectivité. Nous souhaitons également des articulations plus efficaces, notamment avec les communautés de communes, de manière à éviter les doublons et à rendre plus lisibles les dispositifs que ne comprennent plus nos concitoyens.

2. En matière de politiques publiques, abandonner au marché concurrentiel des compétences de première nécessité telles que la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, le courrier ou les communications ne peut qu'entraîner des services défaillants et/ou des coûts prohibitifs en raison du désintérêt que manifesteront les entreprises pour nos collectivités et territoires insuffisamment "rentables". La qualité du service rendu partout et au meilleur coût doit primer sur toute autre considération.

Nous souhaitons également que l'Etat, s'agissant particulièrement de ses missions de contrôle (contrôle de légalité, urbanisme, sécurité publique, sécurité sanitaire, etc.) souvent contraignantes voire coercitives, soit un véritable partenaire, pourvoyeur de conseils et facilitateur, avant d'être un censeur.

3. En matière de finances locales, il devient urgent de repenser les dispositifs de prélèvements obligatoires. Les nouvelles charges transférées aux collectivités ont déplacé une part des prélèvements de l'Etat vers les collectivités locales. Or, les concours financiers de l'Etat, désormais indexés sur la seule inflation, le bouclier fiscal mais aussi le caractère injuste des taxes locales, ne nous permettent pas de faire face à ces nouvelles charges. Il est donc urgent de réformer le système fiscal local avant que nos communes ne s'enfoncent dans des situations d'asphyxie financière, déjà éprouvées par certaines d'entre elles.

D'un point de vue plus pratique, si vous nous accordez votre confiance, nous nous engageons à être vos représentants au Sénat, à porter activement vos aspirations et à vous rendre des comptes régulièrement sur l'action que nous conduirons. Plus que jamais, les élus locaux ont besoin d'interlocuteurs privilégiés, disponibles et accessibles. Nous serons ces interlocuteurs.

Nous nous engageons également à vous apporter l'expertise technique et juridique de plus en plus pointue qu'exigent les responsabilités d'élu local. Le Sénateur doit être l'interlocuteur naturel au service des élus locaux trop souvent isolés dans leurs démarches ou leurs interrogations. Nous associerons étroitement nos remplaçants à ce travail, afin d'assurer une présence efficace sur l'ensemble du Département, du Nord au Sud : Mauricette Crouzet, Conseillère Municipale et ancienne Adjointe à Tournon-sur-Rhône, d'une part ; Denis Duchamp, Maire de Félines et Conseiller Général délégué, élu du Canton de Serrières, d'autre part.

Rassemblés autour de la défense de nos valeurs et de nos territoires, nous nous inscrivons avec enthousiasme dans une dynamique que nous voulons profitable à notre Département et à nos communes. Aussi, nous vous invitons à être les acteurs de cette dynamique en nous accordant votre confiance le 21 septembre prochain.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, en l'expression de nos sentiments dévoués.

*Avec tout mon engagement
pour l'Ardecche*



Yves CHASTAN

*pour continuer
à vous accompagner
dans votre action.*



Michel TESTON



Denis DUCHAMP

Remplaçant



Mauricette CROUZET

Remplaçante